

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 JUIN 2011

L'An deux mil onze, le six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Condé sur Vesgre, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Josette JEAN, Maire.

Etaient présents : MM Josette JEAN, Jean-Pierre DUVAL, Christiane GUIGNON, Michel BARBIER, Brigitte LAUVAUX, Olivier DAPPE, Alain FERRAND, Frédéric PLANCHE, Florence LION, Stéphane DEBIAIS, Bruno FELI, Claude FRIOU.

Etaient absents excusés représentés : Thierry LENNE pouvoir donné à Michel BARBIER, Kip VERGER pouvoir donné à Stéphane DEBIAIS.

Etait absente excusée non représentée : Natacha BLANPAIN

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Brigitte LAUVAUX se propose, le Conseil approuve à l'unanimité.

Avant d'aborder l'Ordre du Jour, Madame le Maire souhaiterait rajouter trois points supplémentaires :

- ∞ **Indemnité de conseil pour l'année 2011 pour le Trésorier Principal de Rambouillet.**
- ∞ **Terrain Mellion**
- ∞ **EPFY – Programme du Rohard**

Les Conseillers Municipaux **acceptent à l'unanimité** l'ajout de ces points.

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°1

Madame le Maire informe son conseil qu'il convient d'apporter des modifications sur l'approvisionnement des comptes 165 « Dépôts et cautionnements reçus » et 21571 « Matériel roulant » par le compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours – Installations, matériel et outillage techniques » pour un montant de 1 135.50 euros afin de régulariser les dépenses faites avant le vote du budget primitif.

Le compte 165 a été utilisé pour le remboursement de la caution de Mme Hoang Di Ruzza lorsqu'elle s'est associée avec Mme Caunet et le compte 21571 pour l'achat de la cabane de chantier et son immatriculation.

Madame le Maire propose donc de

- Débiter le compte 2315 « Immobilisations corporelles en cours » pour un montant de 1 135.50 euros
- et
- Créditer le compte 165 « Dépôts et cautionnements reçus » pour un montant de 760 euros
- Créditer le compte 21571 « Matériel roulant » pour un montant de 375.50 €

Après les différents approvisionnements effectués les comptes se présenteront comme suit :

	Au 06/06/2011	Au 07/06/2011
165 « Dépôts et cautionnements reçus »	0.00	760.00
21571 « Matériel roulant »	0.00	375.50
2315 « Immobilisations corporelles en cours – Installations, matériel et outillage techniques »	586 533.51	585 398.01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTTE de faire cette décision modificative.

TRAVAUX

ATTRIBUTION ET SIGNATURE DU MARCHE « VRD DE L'ECOLE A CONDE »

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal le déroulement des travaux :

- ⊗ 1^{ère} phase : Installation de chantier, démolitions, création de la voirie provisoire, création des réseaux, réalisation d'un mur de soutènement et de la clôture pour un montant H.T. de 107 465.20 €.
- ⊗ 2^{ème} phase : Installation de chantier, réalisation de trottoirs et de la voirie définitive (avec pose de bordures, caniveaux, candélabres), mise en œuvre des espaces verts et plantations, signalisation verticale et horizontale pour un montant H.T. de 45 537.50 €.
- ⊗ Le montant total de travaux s'élève à 174 862.70 € H.T. soit 209 135,79 € T.T.C. auquel il y aura lieu d'ajouter les raccordements « concessionnaires » estimés à 11 100€ ainsi que les frais de publicité pour 750€ et frais de maîtrise d'œuvre de 10 010€.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 mai 2011 pour l'ouverture des plis.

3 dossiers ont été déposés :

- Société POLVE : proposition de 129 898.64 € TTC sans option
- EUROVIA IDF : proposition de 182 887.86€ TTC sans option
- Entreprise GUILLO : proposition de 168 957.29€ TTC sans option

L'option correspond aux branchements et raccordement sur les réseaux d'eau. Foncier Expert attend toujours l'estimation des travaux de branchement par l'entreprise VEOLIA.

Lors de la commission du 25 mai 2011, les membres de la commission ont décidé de retenir la proposition de la société POLVE.

Madame le Maire souhaite que les membres du Conseil Municipal l'autorisent à signer le marché concernant les VRD de l'Ecole à Condé avec la société POLVE.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires se référant au marché concernant les VRD de l'Ecole à Condé avec la société POLVE.

TRAVAUX EN COURS

EGLISE DE CONDE :

La partie drainage est terminée. La pose des pavés sur le drainage sera réalisée en fin de chantier ce qui permet à l'électricien de travailler sans trop de contrainte.

Les travaux de piochage et nettoyage des pierres ont commencés sur la façade nord. A la suite l'entreprise travaillera sur les encadrements de fenêtre et le ravalement sur cette façade.

Madame VEAUUVY, la coordinatrice SPS, suit de très près le chantier.

Certains membres du Conseil signalent que des tuiles ont bougé sur la toiture de l'Eglise.

MAISON DES HIRONDELLES

Madame le Maire rappelle qu'il reste à réaliser le ravalement de la maison et la peinture intérieure.

SIEED

Madame le Maire informe que Monsieur BARBIER a reçu en Mairie Monsieur BRETON, représentant du SIEED, afin de proposer l'implantation souterraine des conteneurs à verres.

Les emplacements proposés sont :

- Parking du cimetière,
- Parking du Plan d'eau
- Entrée du parking de la Salle Polyvalente.

Il reste, à ce jour, à déterminer le nombre de conteneurs à installer par emplacement.

Une convention doit être signée rapidement afin que l'installation soit réalisée avant l'hiver.

Madame le Maire souhaite que les membres du Conseil Municipal l'autorisent à signer la dite convention avec le SIEED.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec le SIEED pour l'implantation souterraine de conteneurs à verres.

SIVOM A.B.C.

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 30 MAI 2011

Madame le Maire fait un rapport succinct du dernier Comité Syndical de l'A.B.C en date du 30 mai 2011 et rappelle les points évoqués :

- Salle Polyvalente ABC : révision des tarifs et conditions de location.
 - La commission salle polyvalente se réunira pour travailler sur ce sujet
- Services périscolaires : fixations des tarifs des services périscolaires intercommunaux (transports scolaire, étude dirigée et accueil périscolaire).
 - Déficit de 515 euros sur l'étude dirigée.
 - Augmentation des tarifs du transport scolaire au niveau du STIF. Le montant de la carte pour l'année scolaire 2011/2012 ne changera pas.
 - Accueil périscolaire : la grille du quotient familial du périscolaire ABC ne changera pas cette année. Madame le Maire regrette que les quotiens familiaux ne soient pas harmonisés entre les différents sites.
- Accueil périscolaire : organisation et facturation du service lorsque le transport scolaire est ponctuellement interrompu.
 - Suite aux événements climatiques de l'hiver 2010/2011 et aux diverses demandes de remboursements par les parents pour le service d'accueil périscolaire, il est décidé qu'il ne sera pas procéder au remboursement de ces frais. Cela sera indiqué dans le règlement intérieur.
- Médecine préventive : organisation des visites médicales,
- Contrat d'apprentissage.
 - Madame le Maire a rencontré les différents acteurs de ce dossier.
- Assainissement : recrutement d'un Assistant à Maître d'Ouvrage (AMO) – attribution du marché.
 - Le bureau d'étude retenu est « Vincent Rubis »

L'ensemble des membres du Conseil est convié aux repas du 14 juillet, à la retraite aux flambeaux et au feu d'artifice organisés par la commune d'Adainville.

AFFAIRES SCOLAIRES

Les Maires des 3 communes se sont réunis afin de travailler sur les effectifs scolaires 2011/2012.

Pour la rentrée de septembre, à ce jour, les effectifs sont les suivants :

Classe	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Effectifs	27	40	26	26	27	30	21	18	215

CCPH

TRAVAUX DE VOIRIE

Madame le Maire informe que les travaux de voirie de la rue des Brières est normalement programmée pour le mois de septembre. Une réunion de chantier aura lieu 15 jours avant le début des travaux.

L'Entreprise retenue est WATELET EUROVIA souhaite qu'une réunion soit programmée avec l'ensemble des riverains afin de leur apporter toutes les informations sur le déroulement des travaux.

SERVICE A LA PERSONNE

Madame le Maire fait un bref rapport des diverses modifications apporter aux « services à la personne », à savoir :

- Modification des grilles de quotiens familiaux,
- Modalités d'inscriptions selon l'âge des enfants de 3 ou 4 ans en fonction des centres (avec ou sans couchage),

- Modalités d'inscription en fonction de la situation professionnelle des parents (priorités aux enfants dont les 2 parents travaillent),
- Modification des règlements intérieurs des centres gérés par l'IFAC,
- Règlement du multi-accueil et de la micro-crèche.

Madame le Maire rappelle que les comptes-rendus des Conseils Communautaires de la Communauté de Communes du Pays Houdanais sont à disposition sur le site de la CCPH.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Chaque commune, chaque syndicat et bien sur la CCPH ont reçu du Préfet le projet de Schéma Départemental de coopération intercommunale sur lequel un avis doit être donné dans un délai de 3 mois.

Il faudra donc délibérer lors du prochain Conseil Municipal.

14 JUILLET 2011

ORGANISATION ET PREPARATION

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'offrir une paëlla aux Condéennes et Condéens pour le repas du 14 juillet.

Le repas communal aura lieu le jeudi 14 juillet 2011 à 12h00.

MARPA

COMPTE-RENDU DE LA REUNION D'INFORMATION

Une nouvelle réunion a eu lieu le 23 mai 2011 où une trentaine d'élus étaient présents représentant 20 communes.

La commune a pour mission de récupérer auprès des collectivités un listing des personnes âgées de 70 ans et plus par tranche d'âge de 5 ans et par sexe. En fonction de ces résultats, la MSA demandera à chaque commune d'allé rencontrer un certain nombre de personnes âgées par tranche d'âge afin de leur faire remplir un questionnaire.

Les réponses seront centralisées en Mairie de Condé sur Vesgre et étudiées anonymement. Les résultats seront communiqués lors d'une nouvelle réunion.

Une prochaine enquête étude sur l'environnement sera lancée dès la rentrée de septembre.

Le projet, dans son ensemble, enthousiasme bon nombre des acteurs de ce dossier qui espèrent l'aboutissement de celui-ci.

Cette structure accueillera 24 résidents.

Madame le Maire ne manquera pas de tenir informer les membres du Conseil de l'avancement de ce dossier.

INDEMNITE DE CONSEIL POUR L'ANNEE 2011 DU TRESORIER PRINCIPAL DE RAMBOUILLET

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal doit délibérer sur le versement de l'indemnité de Conseil à Monsieur MAGNE, trésorier principal, pour l'année 2011 pour un montant de 403.43 € prévu au budget primitif au compte 6225 « Indemnité du comptable et régisseurs ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à Monsieur MAGNE l'indemnité de Conseil pour l'année 2011.

TERRAIN MELLION

Madame le Maire rappelle qu'elle avait contactée par Monsieur MELLION pour l'achat des parcelles B 951 située au lieu dit « Champrier du Bois de la Motte » pour une contenance de 20 343m² et B 73 située au lieu dit « Le Hallier » pour une contenance de 2 535m². Ces parcelles se situent aux abords de la Salle Polyvalente Intercommunale A.B.C.

Madame le Maire annonce que Monsieur MELLION propose à la commune d'acquérir ces parcelles pour un montant de 23 000€.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir accepter l'achat de ce terrain et l'autoriser à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition de ces parcelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'acquérir les parcelles B 951 et B 73 pour un montant de 23 000€
AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette acquisition.

EPFY – PROGRAMME DU ROHARD

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a été contactée par l'Etablissement Public Foncier des Yvelines concernant le projet du Rohard.

Madame le Maire rappelle qu'une étude urbaine et une expertise habitat ont été réalisées sur ce secteur. Plusieurs promoteurs immobiliers avaient travaillé sur des projets, ceux-ci annonçant des chiffres quelque peu effrayants.

L'échéance d'un dépôt de projet arrivant prochainement à terme, il convenait de travailler ardemment sur ce dossier. Madame le Maire, accompagnée de 3 membres du Conseil, ont visités un programme immobilier réalisé par LOTICIS. Suite à cette rencontre, ce lotisseur a travaillé sur le projet du Rohard et a remis dernièrement à Madame le Maire un projet comprenant environ 45 maisons.

Madame le Maire a transmis ce dossier à l'EPFY qui, après réflexion, a accepté le dossier proposé.

Madame le Maire informe que le projet sera présenté aux membres du Conseil Municipal lors d'une réunion dans les prochains jours.

QUESTIONS DIVERSES

BRULAGE

Depuis le 16 mai 2011, un arrêté préfectoral a été pris dans les Yvelines indiquant que le brulage est interdit sur l'ensemble du territoire des Yvelines toute l'année.

JOURNEES DU PATRIMOINE

La commune de Condé ne pourra pas suivre le thème national cette année vu sa complexité. Florence LION propose de « présenter l'église ». Les travaux en cours de réalisation sur cet édifice ont dévoilé des éléments qui peuvent remettre en cause certaines idées acquises.

SECHERESSE

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune n'est pas concernée par les restrictions d'eau pour le moment.

SCOLAIRE

La ligue contre le Cancer offre des agendas pour les élèves de CM1 entrant en CM2. Jean-Pierre DUVAL se chargera de les récupérer à Versailles et de les distribuer aux élèves.

MANIFESTATIONS

19 juin 2011 : Concours de pêche et de pétanque au plan d'eau communal organisés par le Comité des Fêtes de Condé

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDES OU EN COURS D'INSTRUCTION DEPUIS LE DERNIER CONSEIL

Permis de construire en cours d'instruction :

GALLOU	23, route de la Mare aux Biches	Extension de la maison d'habitation
ROBERT	26, rue de Poulampont	Abri voitures
DOS SANTOS	7, rue du Vieux Village	Construction de maison

Permis de construire accordé tacitement :

CALMEL-GAREL	23, rue du Gué Porcherel	Agrandissement terrasse
--------------	--------------------------	-------------------------

Permis de construire accordé :

FAIVRE	34, rue des Brières	Extension de bâtiment
--------	---------------------	-----------------------

Permis de démolir en cours d'instruction :

ROBERT	23, rue du Gué Porcherel	Agrandissement terrasse
--------	--------------------------	-------------------------

Permis de construire refusé

NEANT

Déclaration Préalable en cours d'instruction

LEIRAS/LEBLANC	30, rue de la Poterie	Pose de Velux
DE SAINT ALBIN	1, rue du Vieux Village	Modification d'une fenêtre
FOREST	24, rue de la Fontaine Saint Germain	Construction d'un abri de jardin et d'un car-port
ROBERT	26, rue de Poulampont	Construction de piscine et d'une terrasse
DUPUIS	34, rue de la Poterie	Construction d'un mur de clôture
LEYRAT	8, Clos des Vieux Chênes	Ravalement

Déclaration Préalable accordée

VITY/MORO	18, route de la Mare aux Biches	Réfection de la toiture
ROBERT	26, rue de Poulampont	Construction de clôture
TREMBLAY	10, rue du Vivier	Construction d'un mur de clôture
DAUVERT	Rue du Gué Porcherel	Construction d'une clôture

Déclaration Préalable accordée tacitement

HUBERT	14, rue de la Poterie	Réfection de la toiture à l'identique
COUSTOULIN	6, rue de la Poterie	Réfection de la toiture et pose de Velux

QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Florence LION informe que des jeunes arrachent les affiches des abris-bus. Claude FRIOU signale que des individus s'amuse à faire des dérapages sur les espaces gravillonnés au plan d'eau. Frédéric PLANCHE a également aperçu des jeunes monter sur le toit du lavoir afin de sauter dans le champ mitoyen.

Madame le Maire demande que chacun soit vigilant et signale aux autorités toutes infractions commises sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

Le Maire
Josette JEAN